

**62<sup>e</sup> CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE  
L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)**

**DÉCLARATION DU CANADA  
PAR  
AMBASSADEUR HEIDI HULAN  
REPRÉSENTANTE PERMANENTE DU CANADA AUPRÈS DES  
ORGANISATIONS INTERNATIONALES BASÉES À VIENNE**

Merci, Madame la présidente.

Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à vous féliciter de votre élection à la présidence de la 62<sup>e</sup> Conférence générale. Soyez assurée du soutien sans réserve du Canada en vue de la conclusion fructueuse de cette conférence.

Madame la présidente,

Il y a cinquante ans, en annonçant la signature du Traité de non-prolifération (TNP) par le Canada, le ministre canadien des Affaires étrangères, Mitchell Sharp, a fait la déclaration suivante :

*« Le Traité [sera] un facteur important pour maintenir la stabilité dans les zones de tension, créer un climat propice au contrôle des armements et renforcer la stabilité internationale en général. En tant que principal promoteur du Traité et l'un des principaux signataires 'quasi nucléaires', le Canada a l'occasion de faire preuve de leadership en démontrant sa foi dans le [régime] de non-prolifération. » [Traduction]*

En effet, Madame la présidente, alors que nous célébrons le cinquantième anniversaire de la pierre angulaire du régime de non-prolifération, notre foi dans le TNP et ses réalisations est inébranlable. Grâce au Traité, moins d'États possèdent des armes nucléaires qu'on ne l'avait prévu il y a un demi-siècle et la menace imminente d'une guerre nucléaire, autrefois une peur catastrophique pour beaucoup, s'estompe aujourd'hui. Mais la foi ne doit pas être synonyme de complaisance! Un conflit nucléaire peut et doit être évité. La réaffirmation de notre engagement sans équivoque en tant qu'États Parties, la mise en œuvre rigoureuse des garanties par l'AIEA et les efforts soutenus visant à renforcer en permanence un régime qui est crucial pour la sécurité internationale, nous ont permis d'éviter un scénario apocalyptique, tout en faisant des progrès considérables dans l'utilisation légitime et pacifique de l'énergie nucléaire. Pour que nous puissions continuer à profiter des avantages nets de la technologie nucléaire, nous devons rester vigilants et déterminés et ne ménager aucun effort pour réaffirmer notre engagement envers ce traité, assurer sa pleine application, promouvoir son universalité et renforcer le régime de non-prolifération.

À cet égard, Madame la présidente, la poursuite par la **Corée du Nord** d'un programme d'armes nucléaires illicites, qui viole de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, constitue une menace inacceptable pour la région et le monde. Les actions de la Corée du Nord sont déstabilisatrices, elles sont provocatrices et elles minent les utilisations légitimes de la technologie nucléaire. Et, bien que le Canada voie favorablement les récents engagements diplomatiques, y compris les sommets dans le contexte intercoréen ainsi qu'entre la Corée du Nord et les États-Unis, et qu'il appuie intégralement tous les efforts

visant à trouver une solution politique, seule la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord sera acceptable

Madame la présidente,

J'aimerais également profiter de l'occasion pour réaffirmer l'appui du Canada au rôle de l'Agence dans la surveillance et la vérification du Plan d'action global conjoint (PAGC), un cadre important qui renforce le régime de non-prolifération et un signe clair que la diplomatie multilatérale fonctionne. C'est pourquoi nous demandons à l'**Iran** de continuer à respecter pleinement les engagements qu'il a pris dans le cadre du PAGC afin de permettre à l'Agence de fournir des assurances quant au non-détournement de matières nucléaires et à l'absence d'activités non déclarées. La ratification rapide par l'Iran de son Protocole additionnel contribuera également à établir la confiance que les activités nucléaires de l'Iran sont de nature exclusivement pacifique. Pour appuyer les travaux de l'Agence sur le PAGC, le Canada est heureux d'annoncer une contribution extrabudgétaire supplémentaire de 1,5 million de dollars.

Madame la présidente,

Le Canada demeure profondément préoccupé par le fait que, sept ans après que le Conseil des gouverneurs ait dénoncé la **Syrie** au Conseil de sécurité des Nations Unies au sujet de la construction clandestine d'un réacteur nucléaire, la **Syrie** n'a toujours pas répondu aux demandes répétées de l'AIEA de résoudre le non-respect par ce pays de ses obligations en matière de non-prolifération, et ce, pour ce qui est des questions en suspens concernant le site de Daïr Alzour et trois autres sites liés à ce réacteur. Je tiens à souligner l'opinion de longue date du Canada selon laquelle

l'AIEA doit, tant que les questions non résolues des activités antérieures de la Syrie n'auront pas été réglées de façon définitive, demeurer saisie de cet enjeu. Agir autrement porterait gravement atteinte à l'intégrité et à la crédibilité du TNP et du régime de non-prolifération qui lui est rattaché.

Sur une note plus positive, Madame la présidente, et conformément aux objectifs du TNP, le Canada se félicite de l'évolution constante des garanties efficaces et appuie les efforts de l'Agence pour mettre en œuvre le **concept de l'approche nationale** pour les États membres ayant un accord de garanties en vigueur, un exemple clair de la façon dont l'Agence et ses États membres travaillent pour renforcer la vérification nucléaire. Compte tenu de la demande croissante d'activités liées aux garanties, le Canada encourage l'Agence, à mesure qu'elle accumule les leçons retenues, à continuer de réaliser des économies tout en assurant une mise en œuvre efficace des garanties. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer étroitement avec l'Agence pour terminer la mise en œuvre de l'approche nationale pour le Canada.

Madame la Présidente,

Comme je l'ai mentionné plus tôt, un autre pilier de la politique nucléaire du Canada est notre engagement envers **l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire**. Le Canada entrevoit un rôle essentiel pour l'énergie nucléaire globalement, un rôle déterminant pour nos économies, notre sécurité énergétique et nos objectifs de transition vers des formes d'énergie propres, tant aujourd'hui que pour les décennies à venir. La raison en est toute simple; l'énergie nucléaire est, et doit continuer d'être, un élément important de l'approvisionnement mondial en énergie propre et de nos efforts pour lutter contre les changements climatiques

C'est pourquoi le Canada continue de se placer à l'avant-garde de l'innovation dans le domaine de l'énergie nucléaire, en investissant dans de nouvelles installations de laboratoires et dans le rajeunissement des installations, en préparant le terrain pour le leadership canadien dans de nouvelles technologies comme les petits réacteurs modulaires et en engageant des conversations multilatérales sur le rôle de l'énergie nucléaire dans notre avenir commun. Cet engagement sous-tend les travaux de notre organisme de réglementation de calibre mondial, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, qui s'est engagée à garantir la sûreté et la sécurité de l'industrie nucléaire du Canada, ainsi qu'à partager à l'échelle internationale les pratiques exemplaires et les leçons retenues.

L'énergie nucléaire est, et doit continuer d'être, une composante importante de l'approvisionnement mondial en énergie propre et de notre volonté de lutter contre les changements climatiques. En effet, l'Agence internationale de l'énergie a prévu que la production d'énergie nucléaire doit doubler d'ici 2040 afin d'atteindre nos objectifs climatiques mondiaux communs. À cette fin, le Canada reconnaît le rôle important que l'énergie nucléaire doit jouer pour compléter les technologies renouvelables à mesure que nous les intégrons dans un réseau plus propre.

À l'appui de ces objectifs, nous sommes heureux d'avoir établi un partenariat avec les États-Unis et le Japon pour lancer le programme *Innovation nucléaire : un futur d'énergie propre* à la neuvième réunion ministérielle sur l'énergie propre en mai de cette année.

L'objectif de l'initiative est de veiller à ce que l'énergie nucléaire soit représentée de façon appropriée et proportionnée dans les discussions de haut niveau plus

vastes sur la transition vers des formes d'énergie propre à l'échelle mondiale, et d'examiner des applications novatrices pour les systèmes nucléaires avancés dans les futurs systèmes intégrés d'énergie propre. L'Argentine, la Pologne, la Roumanie, la Russie, les Émirats arabes unis, la Russie et le Royaume-Uni se sont joints à nous dans cette initiative et nous incitons d'autres membres de la réunion ministérielle sur l'énergie propre à se joindre à nous.

Pour compléter ce travail, le Canada s'appuie sur sa longue tradition de leadership dans le domaine de l'énergie nucléaire pacifique en innovant dans le secteur émergent des petits réacteurs modulaires. Les petits réacteurs modulaires ont un grand potentiel dans une gamme d'applications en réseau et hors réseau, y compris dans les systèmes énergétiques hybrides aux côtés des énergies renouvelables variables. Le Canada s'est engagé à examiner ces nouvelles technologies novatrices à la réunion ministérielle sur l'énergie propre et en collaboration avec les autres États membres de l'AIEA.

Madame la présidente, bien que nous soyons un ardent défenseur du rôle important que l'énergie et la technologie nucléaires joueront pour nous aider à respecter nos engagements mondiaux en matière de climat et les objectifs de développement durable des Nations Unies, il est essentiel de souligner que la décision d'utiliser la technologie nucléaire comporte des obligations importantes en matière de sûreté, de sécurité et de non-prolifération.

Madame la présidente,

Nous félicitons également l'Agence pour ses efforts soutenus visant à aider les États membres à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de **sécurité**

**nucléaire**, sans lesquelles l'avancement et la diffusion de la technologie nucléaire ne serait pas possible. Nous sommes tout à fait conscients des problèmes de ressources que la Division de la sécurité nucléaire de l'Agence doit affronter, notamment en ce qui concerne l'obtention d'un financement accru au titre du budget ordinaire pour la dotation en personnel de la Division et le recours à des fonds extrabudgétaires pour mener les activités de sécurité nucléaire. Nous continuerions donc d'encourager l'Agence à renforcer la mise en œuvre de l'approche globale afin d'optimiser l'efficacité et de réduire les coûts en examinant d'emblée si les activités de sécurité nucléaire pourraient être intégrées à d'autres activités d'assistance de l'Agence, par exemple.

Pour notre part, nous sommes heureux d'annoncer que le Canada a récemment mis au point une contribution supplémentaire de 9,65 millions de dollars au Fonds pour la sécurité nucléaire dans le cadre de ce programme, afin de renforcer la sécurité nucléaire au moyen de la gestion durable des sources radioactives scellées désaffectées dans les pays d'Amérique latine, d'Afrique et du Pacifique.

Le Canada continue également d'appuyer activement les travaux du Groupe de contact sur la sécurité nucléaire, qui a été créé pour faciliter la transition des engagements pris par les dirigeants au Sommet sur la sécurité nucléaire vers l'architecture internationale de sécurité nucléaire. Nous félicitons la Jordanie pour le rôle de premier plan qu'elle a joué en tant que facilitatrice au cours de l'année écoulée, ayant fait progresser les travaux du Groupe de contact avec INTERPOL afin de faire face au risque de contrebande nucléaire. Nous continuerons de jouer un rôle actif au sein du Groupe de contact et nous saluons la perspective de travailler en étroite collaboration avec la Hongrie en tant que nouvelle facilitatrice. Nous exhortons les autres États membres de l'AIEA à envisager de se joindre au

Groupe afin de faire progresser notre effort commun visant à renforcer la sécurité nucléaire à l'échelle planétaire.

Madame la présidente,

Dans le domaine de la **sûreté nucléaire**, qui est essentielle à une coopération nucléaire responsable, nous voudrions féliciter l'Agence pour ses efforts constants visant à aider les États membres à maintenir et à améliorer leurs normes nationales de sûreté nucléaire. Nous sommes encouragés par le succès de la septième Réunion d'examen des parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire, dirigée par M. Ramzi Jammal, chef de la réglementation à la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Le Canada continue de souligner l'importance pour les États membres de devenir parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire et à la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs.

Nous souscrivons fermement aux principes d'ouverture et de transparence en matière de sûreté nucléaire et encourageons tous les États membres à accueillir des examens internationaux par les pairs et à rendre publics les résultats de ces examens, ainsi que les rapports nationaux au titre de la Convention sur la sûreté nucléaire. Le Canada continue de contribuer de façon importante à la sûreté nucléaire internationale en dirigeant et en accueillant des missions d'examen de l'AIEA et en y participant, et il encourage les autres pays à faire de même. Nous mettons au point les préparatifs en vue d'accueillir l'an prochain une mission d'examen de la préparation aux situations d'urgence (EPREV) et une mission du



Service intégré d'examen de la réglementation (SEIR) sur la gestion des déchets, soit dix ans après la dernière mission du SEIR au Canada.

Madame la présidente,

En terminant, j'aimerais réaffirmer l'engagement indéfectible du Canada à soutenir les travaux de l'AIEA et notre conviction que l'Agence continue d'apporter une énorme contribution à l'utilisation sûre, sécuritaire et pacifique de l'énergie nucléaire dans notre intérêt à tous, en particulier lorsqu'il s'agit de relever les défis contemporains liés à l'environnement et au développement. En effet, l'AIEA joue un rôle essentiel dans la réalisation de certains des principaux objectifs du TNP –en particulier la non-prolifération et l'utilisation pacifique du nucléaire - et nous sommes reconnaissants au Secrétariat pour sa contribution incomparable à ces efforts. Soyez assurée que le Canada continuera d'appuyer pleinement l'Agence dans sa mise en oeuvre du TNP et en ce qui concerne sa participation à nos efforts collectifs pour promouvoir l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Merci, Madame la présidente.